



## COMPTE RENDU

### **De L'Assemblée Générale Constitutive du 18 Décembre 2020**

AGSE Golf : siège sociale Mairie – 18 rue du 11 Novembre 78 690 Les Essarts le Roi

Vu le contexte sanitaire actuel (COVID) l'Assemblée Générale a été effectuée par visio-conférence.

16 Membres (connectés) présents. (Liste ci-jointe)

18 Membres représentés par procurations écrites (liste ci-jointe)

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

#### **ORDRE DU JOUR :** Création de l'association AGSE Golf

- Présentation du projet de constitution de l'association ;
- Présentation du projet de statuts ;
- Adoption des statuts ;
- Désignation des premiers membres du conseil du bureau ;
- Reprise des actes passés pour le compte de l'association en formation ;

Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et de publication

#### **Ouverture de l'assemblée Générale :** 19H10

Monsieur Yves Alland Président sortant de l'association AGSE section Golf prend la parole afin d'expliquer les raisons de la création de cette association.

L'Association dite AGSE - Avant Garde Sportive les Essarts-le-Roi fondée en 1909 fédérait et coordonnait, jusqu'au 21 novembre 2020, douze sections sportives avec pour objet principal la pratique de tous les sports.

Les difficultés importantes et récurrentes à trouver des bénévoles pour assumer les tâches de consolidation des 12 activités, établir les comptes annuels, les demandes de subventions, les responsabilités d'employeur, la conduit à modifier ses statuts pour concéder aux sections leur totale autonomie. Ceci en transférant à chacune de ses activités et ses fonds propres, lesquels ont été justifiés et approuvés à l'AG du 7 novembre 2020.

Cela se traduit donc par la constitution d'autant d'associations que de sections actuellement.

Monsieur Alland remercie les membres du bureau sortant pour leur participation active à la rédaction de ces nouveaux statuts et du règlement intérieur.

### **Présentation du projet de statut :**

*Articles 1 à 9 : aucune question*

*Article 10 : Comptes annuels.*

Monsieur Alland précise que l'exercice comptable se calquera sur l'année civile. (Ce n'était pas le cas précédemment)

Question de monsieur SCHILLING : l'exercice comptable sera donc rallongé de 4 mois d'Août à Décembre pour cette année, il sera donc exceptionnellement de 16 mois ?

Monsieur Alland : En effet cet exercice exceptionnel aura une durée de 16 mois, mais cela ne changera pas grand-chose pour les anciens adhérents puisque l'appel à cotisation et licence à toujours lieu fin décembre.

Monsieur Philippe Levard demande si un bilan financier va être présenté cette année ?

Monsieur Alland lui répond que le bilan a été présenté en septembre dernier lors de l'Assemblée Général AGSE section Golf.

*Article 11 et 12 aucune question*

*Article 13 Composition du bureau*

Question de Monsieur Thierry Broustaud : Pourquoi les membres du bureau sont-ils élus que pour un an et non pas plus longtemps, comme 3 ans par exemple.

Monsieur Alland répond : ce délai devrait permettre à tous les membres de l'association d'y participer et que d'autre part, si un bureau ne faisait pas du bon travail, le garder 3 ans serait au détriment de la volonté des adhérents et de la pérennité de l'association.

*Article 14 à 17 : aucune question*

### **Adoption des statuts**

#### **Vote :**

Vote contre : aucun

Abstention : aucune

#### **Adoption des statuts à l'unanimité**

## Désignation des membres du bureau

Se présentent :

Monsieur Yves Alland  
Monsieur Jean Michel lunel  
Monsieur Thierry Brilland  
Monsieur Jacques Besson  
Monsieur Philippe Lenglet  
Madame Claudine Schilling

### Vote :

Contre : aucun

Abstention : aucune

**Le bureau est voté à l'unanimité.**

## Reprise des actes passés pour le compte de l'association en formation ; Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et de publication

Les pouvoirs seront conférés à Monsieur Yves Alland

### Vote :

Contre : aucun

Abstention : aucune

**Les pouvoirs sont attribués à l'Unanimité à Monsieur Yves Alland.**

Fin de l'Assemblée Générale constitutive à 20H10

Yves ALLAND

Président de séance



Claudine SCHILLING

Secrétaire de séance

